

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°22 du 13 juin 2008

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°13

ARRÊTÉ

relatif à la dissolution du groupe de soutien technique du groupement central des formations aériennes de la gendarmerie à Le Blanc (Indre) et à la création corrélative du groupe de maintien en condition opérationnelle du groupement central des formations aériennes de la gendarmerie à Le Blanc (Indre).

Du 31 mars 2008

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et de l'évaluation, bureau de l'organisation et des effectifs.*

ARRÊTÉ relatif à la dissolution du groupe de soutien technique du groupement central des formations aériennes de la gendarmerie à Le Blanc (Indre) et à la création corrélative du groupe de maintien en condition opérationnelle du groupement central des formations aériennes de la gendarmerie à Le Blanc (Indre).

Du 31 mars 2008

NOR D E F G 0 8 5 0 9 2 0 A

Références :

Décret du 20 mai 1903 (Mention BO/G, p. 1017 ; BOEM/G 39, p. 3. ; BOEM 650.1) modifié.

Décret n° 73-259 du 9 mars 1973 (BOC/SC, p. 523 ; BOC/G, p. 288 ; BOC/M, p. 278 ; BOC/A, p. 150. ; BOEM 105.2.1, 110.3.5.1, 650.1.1) modifié.

Décret n° 2005-274 du 24 mars 2005 (JO n° 72 du 26 mars 2005, texte n° 16 ; BOC, 2005, p. 2535. ; BOEM 650.1).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2.

Référence de publication : BOC N°22 du 13 juin 2008, texte 13.

Art. 1er. Le groupe de soutien technique du groupement central des formations aériennes de la gendarmerie à le Blanc (Indre) est dissous à compter du 1^{er} avril 2008, corrélativement le groupe de maintien en condition opérationnelle du groupement central des formations aériennes de la gendarmerie à Le Blanc (Indre) est créé à la même date.

Art. 2. Le commandant du groupement central des formations aériennes de la gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général d'armée,
directeur général de la gendarmerie nationale,*

Guy PARAYRE.